

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'HERAULT
COMMUNE DE LA BOISSIERE

CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION
DU 10 JUILLET 2014

Présents : Jean-Claude CROS, Rodolphe AUGÉ, Jean-Pierre BOUDES, Sabine CHAUSSAT, Aurélie COIGNARD, Julie LABRY, Sébastien LAINÉ, Baptiste LALFERT, Régis LOUBET, Roger PERRET, Daniel PRUNIER

Excusés : Carine CHEYNET, Jessica MARTINEZ-DUPUIS, Sylvain SECONDY

Excusés ayant donné pouvoir : Victor PEREIRA (pouvoir à M. BOUDES)

1. A l'unanimité, décision de louer une construction modulaire de 30m² à ALGECO.
2. A l'unanimité, approbation du projet de convention d'assistance juridique à intervenir avec le cabinet CGCB.
3. A 11 voix pour et 1 abstention (LALFERT), décision de renouveler la convention d'utilisation de terrains communaux par Stéphanie BARRAL.
4. A l'unanimité, décision de renouveler la convention d'utilisation de terrains communaux par Karine CHASSARY.
5. Le conseil prend bonne note du compte-rendu d'exploitation du fermier pour l'exercice 2013 pour les services publics de l'eau et de l'assainissement.
6. A 11 voix pour et 1 abstention (CHAUSSAT), approbation des rapports annuels du maire pour l'exercice 2013 pour les services publics de l'eau et de l'assainissement.
7. A l'unanimité, approbation du dossier de consultation des entreprises pour le programme de voirie 2014.
8. A l'unanimité, décision de créer trois postes dans le cadre du dispositif contrat unique d'insertion-contrat d'accompagnement dans l'emploi.
9. Motion pour alerter les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.
10. Monsieur le Maire rend compte au conseil de sa décision de ne pas préempter, après avis de la commission aménagement du territoire, environnement, les parcelles suivantes :
DIA 14 2131 : E 554 ; DIA 14 2196 : F 576 et 580.
11. Questions diverses

Vu pour être affiché le 15 juillet, conformément aux prescriptions de l'article L.2121.25 du Code Général des Collectivités locales.

Fait à La Boissière, le 15 juillet 2014,

LE MAIRE,

Jean-Claude CROS

